



MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE
suivant l'article 28 du Code des Marchés publics

AVIS DE CONSULTATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Commune de Buxerolles
12 rue de l' Hôtel de Ville
86180 BUXEROLLES

Personne représentant le pouvoir adjudicateur

Monsieur Le Maire

Objet du marché

FOURNITURE DE MOBILIER POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET POUR LA GARDERIE ELEMENTAIRE
DU PLANTY

Forme du marché

Marché de fournitures sous forme d'une procédure adaptée conformément à l'article 28 du code des marchés publics.

Le marché est décomposé en dex lots :

- Lot n°1 : Fourniture de mobilier de restauration pour l'office du Planty
- Lot n°2 : Fourniture de mobilier pour la garderie élémentaire du Planty

Durée du marché

Le marché débute à compter de la date de réception de la notification du marché et se termine à compter de l'installation du mobilier.

Pièces Contractuelles

Les pièces contractuelles prévalant par ordre décroissant sont les suivantes :

- L'acte d'engagement daté et signé pour chacun des lots ;
- Le bordereau des prix unitaires daté et signé ;
- Le cahier des clauses administratives particulières ;
- Le cahier des clauses techniques particulières ;
- Le mémoire technique ;
- Le cahier des clauses administratives générales en vigueur applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services.

Demande de dossier de Consultation

Le dossier de consultation sera remis aux entreprises sur demande écrite ou télécopie à l'adresse suivante :

MAIRIE DE BUXEROLLES
Service Commande Publique
12 rue de l'Hôtel de Ville
86 180 BUXEROLLES
Fax : 05 49 46 28 39

Ou retrait par téléchargement sur le site www.marches-securises.fr

Présentation des offres par les entreprises

Les entreprises devront compléter le dossier et le déposer à l'Hôtel de Ville sous simple enveloppe ou l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les réponses électroniques sont acceptées pour le présent marché sur le site www.marches-securises.fr

Critères de sélection des candidatures pour les deux lots

Les candidatures sont examinées au regard des capacités financières, techniques et professionnelles.

Les candidats qui n'ont pas qualité pour présenter une offre ou dont les capacités paraissent insuffisantes sont écartés.

Critères d'attribution des offres pour les deux lots

Offre économiquement la plus avantageuse notée comme suit :

Les propositions seront jugées sur une note totale maximale de 100 points constituées des éléments suivants :

- Prix sur 40 points ;
- Valeur technique jugée au regard du mémoire technique et des documents fournis (présentation, originalité des gammes, durée de garantie du mobilier, service après vente (durée de la garantie de réassort, pérennité des gammes...)) sur 30 points ;
- Performance en matière de protection de l'environnement sur 30 points.

Date limite de remise des offres

Le 15 février 2012 à 17 h 00

Date de publication

Le mardi 17 janvier 2012

Conditions de délai

Délai de validité des offres : 90 jours